

Façon dont je me situe en matière de rechercheI/ REFLEXION EPISTEMOLOGIQUE SUR LA DISCIPLINE "SCIENCE ECONOMIQUE"
ET SON APPLICATION DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES.A/ La crise de la discipline.

Il est clair aujourd'hui que la "science économique" cherche à rédéfinir son objet. Chacun est conscient que "l'homo economicus" est un être abstrait, construit sur le modèle du bourgeois occidental de l'époque libérale. La discipline postule ainsi qu'il existe un comportement économique universel et de tous les temps, alors que les normes de ce comportement sont rien moins qu'universelles : schéma daté et, dès l'origine, réduit à une aire culturelle limitée. "L'homo economicus" était défini en opposition aux anciennes classes dirigeantes par la bourgeoisie occidentale, soucieuse de se démarquer : aux rapports féodaux et aux privilèges statutaires (division en ordres), on oppose le bourgeois individualiste, propriétaire, qui entend tirer le meilleur profit personnel de son patrimoine. De même, nombre de concepts et de définitions de l'économie datent et sont généralement reconnues comme "prénotions", sinon arbitraires, du moins dépassées par l'évolution sociale et la découverte de la diversité des formes d'organisation sociale à travers le monde, notamment dans les pays sous-développés.

Il reste que, si les critiques ont été faites, la "science économique" n'est pas encore parvenue à retrouver son objet, malgré les nombreuses tentatives : définitions substantives qui cherchent à préciser le domaine de la discipline et définitions formalistes, plus réalistes, qui se contentent de qualifier la discipline par les méthodes qu'elle utilise. Les premiers commencent par la difficulté principale : savoir ce qui relève de l'économie, tandis que les seconds s'intéressent moins à l'objet qu'aux méthodes (la "science économique" peut en effet traiter de certains paramètres qu'elle isole du comportement social : production, consommation, etc...). De toute manière, il est un fait que la discipline a "éclaté" en différentes spécialisations, qui pour l'instant sont menées de manière indépendante les unes des autres.

On peut retenir quelques-unes de ces grandes tendances :

- la recherche anthropologique
- la recherche très formalisée : analyse mathématique, économétrie...
- les branches spécialisées donnant lieu à l'application : économie

de l'entreprise, planification, comptabilité économique...

Ces subdivisions, très schématiques et incomplètes, montrent à quel point la discipline s'est diversifiée en différentes tendances étrangères l'une à l'autre.

Ayant rappelé brièvement cette crise de la discipline, que faut-il conclure ? Pour ma part, je pense que l'un des tâches principales de la recherche économique sera, pendant de longues années encore, la réflexion épistémologique : objet de l'économie, possibilités d'unification ou de convergence des différentes tendances, statut de la discipline par rapport aux sciences sociales voisines, enseignement (unités pluridisciplinaires ou enseignement séparé) etc...

B/ La recherche économique en pays sous-développés

Que peut proposer la recherche économique sur le terrain particulier des pays sous-développés ? Il me semble nécessaire d'évoquer ici la notion d'"économie du développement". Cette notion est née des problèmes nouveaux posés par l'extension de l'aire d'influence de l'économie. Cependant on perçoit clairement les mobiles idéologiques et politiques de l'opération. La plupart des essais de définition d'une "économie de développement", ainsi d'ailleurs que la notion de "croissance" véhiculée par celle-ci, ont consisté à adapter, sans vraiment les critiquer, les anciennes catégories de l'économie libérale. On peut évoquer ici, très schématiquement, quelques-unes des tentatives élaborées dans ce sens :

1) Recours aux ethnologues et anthropologues : l'économiste leur demande de rendre compte des "bizarreries" observées dans le comportement social des pays du Tiers-Monde. Il s'ensuit que l'économiste utilisera ses techniques d'analyse habituelles, mais après avoir pris la précaution d'exposer quelques préalables : chapitres préliminaires ou avant-propos sur les sociétés "traditionnelles", le "dualisme", les phénomènes "d'autosubsistance" etc... Les économistes considèrent généralement que ces particularités sont des survivances, appelées à disparaître, et qui gênent l'analyse. Dans le même esprit, on notera les réflexions sur les "freins au développement". Tout l'art de l'économiste consisté à donner des recettes pratiques pour aider les pays attardés à acquérir "une bonne mentalité", c'est-à-dire à abandonner leurs valeurs. On propose alors quelques innovations, qui ne manquent pas de donner quelquefois d'excellents résultats, mais qui restent superficielles : action pédagogique par création d'unités expérimentales, aidé à la formation, assistance technique, aide financière internationale par création d'unités-pilotes etc... Le but recherché est l'acculturation rapide, fondée sur l'assistance aux minorités, la recherche d'élites de développement, susceptibles d'entraîner progressivement l'ensemble de la société concernée.

2) Recours aux ethnologues ou anthropologues, mais dans un esprit différents. Il ne s'agit pas tant d'acculturer selon le modèle occidental, mais

de proposer des institutions adaptées aux sociétés sous-développées : l'économiste découvrira par exemple qu'il existe des classes d'âge en Afrique, des groupes d'entraide etc... Il proposera alors des solutions, déjà connues en Europe, mais peu pratiquées et qu'on abandonnait à l'action sociale ou aux syndicats : l'économiste affirmera donc son respect des "solidarités traditionnelles" et proposera des formules coopératives. S'il admet par exemple que l'épargne individuelle n'est pas possible dans le système "traditionnel", il suggérera d'aménager des formules d'épargne collective, souvent imposées par les pouvoirs publics : sociétés de prévoyance, réserves vivrières obligatoires, (greniers collectifs), fons d'assistance et de garantie etc...

3) Promotion d'une bourgeoisie d'affaires moderne : les partisans de cette formule considèrent qu'il n'y a rien à espérer des sociétés traditionnelles. Il proposent donc des solutions radicales, importées des pays développés, et préconisent une aide technique et financière très sélective proposée à une bourgeoisie d'affaires indigène, ayant fait la preuve de sa décision de rompre avec le système traditionnel. Les exemples en sont connus : la Côte-d'Ivoire, avec sa bourgeoisie agrarienne et dans le même esprit les aides techniques et financières dispensées par l'aide au développement (Fonds Européen de Développement, Programme des Nations Unies pour le Développement...)

Au total, quels que soient les efforts des spécialistes, théoriciens ou techniciens de l'aide au développement, les économistes n'ont pas réussi à sortir des sentiers battus et à proposer autre chose que des palliatifs précaires. L'idée, sans doute abusivement admise après la décolonisation, que l'économie, mieux que les autres sciences sociales, pouvait avoir une application pratique immédiate (promouvoir la "croissance" etc...) a fait long feu. L'opinion publique doute même de plus en plus de son efficacité. Pour ma part, je souscrirais volontiers à cette opinion, non que j'estime que l'économie soit incapable d'appliquer, mais parce qu'on a exagéré ses capacités. Force est de reconnaître que l'économie, au même titre que les autres sciences sociales, doit limiter ses ambitions. Les raisons de l'échec relatif de la discipline me paraissent évidentes : en effet, les conseils pratiques, comme les théories des différents experts économistes, spécialistes du développement, ne sont entendus et compris que par une minorité. D'autre part et surtout, les remèdes au sous-développement nécessitent des moyens importants, qui engagent des décisions politiques de la part des pays du Tiers-Monde, et plus encore de la part des pays développés. D'autre part, ce n'est pas quelques économistes, souvent étrangers au pays, mais l'ensemble de la population des pays du Tiers-Monde, qui décidera des solutions. En d'autres termes, il me semble évident que la notion de "croissance", généralement véhiculée par les théories du développement n'est rien d'autre qu'une nouvelle "prénotion", marquée par l'idéologie : parler de croissance sans approfondir les contraintes de la

dépendance, consiste simplement à reconnaître la capacité du plus riche à continuer de s'enrichir.

II - EXPLICITATION DE MA POSITION PERSONNELLE EN MATIERE DE RECHERCHE :

A/ L'une des tâches essentielles de la recherche économique en Afrique me paraît être la collecte des données, puisqu'on ignore encore à peu près tout sur tout. Cette tâche de recherche reste indispensable et entre dans la mission de l'O.R.S.T.O.M. Ce travail me paraît essentiel pour tout chercheur et, en début de carrière, devrait se concrétiser par une monographie (terrain restreint, connaissance approfondie du site et des individus, possibilité de vérifier sérieusement l'exactitude des données recueillies). Ceci n'enlève rien à la valeur des critiques fréquemment faites à la monographie. J'estime qu'elle est nécessaire au débutant (un ou deux séjours O.R.S.T.O.M. en début de carrière), mais qu'elle risque de devenir un système habituel de travail qu'il convient d'éviter à tout prix.

B/ La recherche individuelle me paraît condamnée, sauf exceptions, d'une part parce que la section manque d'effectifs, mais surtout parce que le travail en équipe est plus productif : complémentarité des connaissances, émulation, division du travail, meilleure utilisation des moyens etc...

C/ Je pense que la réflexion sur le choix des thèmes est essentielle et devrait aboutir à une limitation du nombre des programmes. Le choix de quelques grands sujets, traités en équipe dans plusieurs pays, devrait permettre aux chercheurs de dépasser le stade de la collecte des données et aboutir à des travaux importants, suffisamment documentés pour permettre d'ébaucher une théorie du devenir économique dans les pays étudiés (on pourrait par exemple analyser la situation de la "dépendance économique" en Afrique, constater l'existence d'un ou de plusieurs modèles de développement, estimer la marge d'initiative possible des pays africains, faire le bilan des impasses et des échecs économiques, aboutir enfin à un diagnostic sur les termes du rapport de forces entre pays développés et pays sous-développés, etc...). Quel que soit le niveau d'abstraction accessible, je vois de la manière suivante l'orientation de la recherche économique à l'ORSTOM : restriction des thèmes, abandon de la petite monographie (sauf comme discipline d'initiation) regroupement des chercheurs en équipes, élaboration commune des thèmes par les C.T. Sciences Humaines (d'où l'idée d'une équipe centrale pluridisciplinaire).

D/ Concernant mes préférences, je me rattache, par goût et par formation, à ce qu'on appelle la démarche "anthropologique" ou "socio-économique", selon l'expression employée dans la note Couty-Winter. Il m'a paru que certains chercheurs de la section donnaient un contenu péjoratif à cette acception. Il est donc utile d'explicitier le sens des expressions employées ci-dessus. Je dirai d'abord que l'orientation anthropologique à l'O.R.S.T.O.M. me paraît aussi nécessaire que les travaux de recherche appliquée ou intégrée dans différentes structures d'intervention locaux (plan, statistique, "études d'accompagnements"...). Ceci dit, je reprendrai la distinction établie dans la note Couty-Winter entre "approche mathématique(ou macro-économique) et approche socio-économique (ou anthropologique)" Qu'est ce qui les différencie ?

La tendance "macro-économique" s'intéresse surtout aux données globales et nécessite de solides connaissances statistiques et mathématiques et si possible une formation d'économétrie. Outre cet apprentissage des chiffres et des modèles, il est nécessaire de disposer d'un matériau important et de bonne source, ce qui suppose presque nécessairement une insertion dans un service local du type plan -statistique- affaires économiques. Les risques de l'entreprise sont importants : inégalité des partenaires, motivations politiques prioritaires des organismes d'accueil, valeur apologétique plus que scientifique de nombreux documents officiels, difficultés tenant à l'imprécision de certains agrégats constitués à partir des sources hasardeuses ou parfois carrément inventés. Néanmoins, cela va de soi, l'intervention de l'O.R.S.T.O.M. à ce niveau est indispensable : possibilité d'accès à l'ensemble de la documentation économique existant dans le pays, connaissance de la politique économique et des procédures de travail, facilités logistiques non négligeables.

Pour ce qui est de "l'approche anthropologique", on en relève généralement les faiblesses plus que les qualités, sans doute parce que l'orientation est plus récente et parce que le "détour de production" utilisé pour parvenir à des résultats est plus complexe. Cette approche implique deux préoccupations originales :

- d'une part, elle refuse de distinguer systématiquement un comportement économique distinct de l'ensemble du comportement social, ce qui ne veut pas dire que l'économiste anthropologue doive s'intéresser à tout. Une critique simpliste est souvent faite : l'anthrologue économiste s'intéresse à n'importe quoi et ne connaît pas de limites, faute d'avoir su définir son objet (il s'intéressera aussi bien au marché de brousse... qu'à la religion du vendeur ou à la couleur de son pagne). Essayons de préciser : le fait de dire qu'il n'existe pas de comportement économique autonome n'empêche pas de faire quelques distinctions analytiques simples et d'étudier préférentiellement certains aspects du comportement social. Ainsi, l'économiste, même "anthropologue", s'intéresse à la

production, la consommation et la distribution de biens et de services, qui ont un prix et des valeurs d'usage et d'échange définis. Par exemple, la manière d'étudier la distribution commencera par une investigation selon les procédures classiques de la discipline : étude de prix, de quantités, mise en relation de quelques paramètres, formalisation selon les méthodes de la discipline dans la mesure où elles peuvent être utilisées. Cependant, la démarche anthropologique amène à poser quelques questions qui habituellement sont considérées comme secondaires ou des préalables rapidement expédiés. Ainsi, les économistes, du Tiers-Monde en particulier, ont pris l'habitude de se débarrasser rapidement de certaines questions essentielles. On arrive ainsi à quelques poncifs qu'on traite pour la forme, en préalables, du genre : les "contraintes sociologiques", les "obstacles institutionnels". Après quoi on passe sans transition à l'analyse "économique", selon les méthodes bien rodées et avec le vocabulaire habituel. Une astuce formelle permet d'éviter d'aborder les questions difficiles en affectant d'en reconnaître l'importance. Ce qui diffère dans l'analyse anthropologique est que certaines questions préalables font partie du corps du sujet. Je donnerai un exemple : si l'on se contente de parler de "crédit usuraire" en traitant du crédit commercial au Sénégal, on perd tout moyen de comprendre quoi que ce soit à la distribution. Pourquoi les commerçants sénégalais font-ils des crédits de 100 % et plus à leur clientèle ? Est-ce par attrait du gain ? Explication subjective qui n'a aucun sens. En réalité, cette particularité (taux "usuraire") est la condition même de l'activité commerciale, pour toutes sortes de raisons qu'il serait trop long d'exposer ici. Il faut seulement savoir que "l'usurier" fait partie d'un système de subsistance peu productif à base précaire dans lequel le remboursement du crédit est aléatoire : le commerçant sénégalais pénalise le "bon" débiteur, parce qu'il sait d'avance qu'il ne récupérera qu'une faible partie des crédits consentis. Ainsi, dans l'exemple cité, "l'usurier" sénégalais n'a rien à voir avec "l'usurier" français ou américain, quoique l'expression soit employée indifféremment. A mon sens, le premier trait de la démarche anthropologique en économie consiste à essayer de rendre compte des phénomènes avec le langage de la discipline si possible, mais aussi à déterminer dans chaque cas le contenu des concepts équivoques, qu'ils soient trop abstraits ou mal adaptés à l'objet étudié. Je citerai l'expression employée par Marx dans "l'idéologie allemande", qui explicite bien le sens de la démarche : "Voici donc les faits : des individus déterminés qui ont une activité productive selon un mode déterminé entrent dans des rapports sociaux et politiques déterminés. Il faut que, dans chaque cas isolé, l'observation empirique montre dans les faits et sans aucune spéculation ni mystification, le lien entre la structure sociale et la production" (1). Ambition qui montre aussi, bien sûr, les dangers de la démarche et le risque de voir l'économiste dévier rapidement vers des préoccupations de plus en plus éloignées de sa formation. Le "garde-fou", si l'on peut dire, réside dans le jugement des

(1) Souligné par moi.

collègues et des instances scientifiques qui doivent veiller à limiter le champ des recherches entreprises par les anthropologues.

- La deuxième caractéristique essentielle de l'approche anthropologique me paraît être la suivante : contrairement à l'approche macro-économique qui organise des agrégats et raisonne surtout en fonction du futur (construction de modèles et projections), l'approche anthropologique est une approche génétique. A l'opposé de la démarche de l'économie libérale, qui postule l'existence de certains traits de comportement universels et univoques, l'approche anthropologique, observe que le comportement économique n'est pas déterminé principalement par les tempéraments des individus, mais par l'histoire des sociétés dans lesquelles ils vivent. Il s'ensuit que l'anthropologue s'intéresse aux formations sociales et à leur genèse.